



AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°20/069
Grand Port Maritime du Havre

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située au centre roulier sur la commune du Havre, dont la référence Haropa Solutions est le n° 4717 et en vue de l'implantation d'une activité de stockage de véhicules.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société COMPAGNIE D'AFFRETEMENT ET DE TRANSPORT (CAT), 5 rue Frédéric Clavel – 92150 SURESNES, SIREN n° 572 158 269 est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre, par décision DIR 20/106 en date du 25/05/2020 a délivré une Autorisation d'Occupation Temporaire n° 20-122 à ladite Société susvisée.

Description de la dépendance : Une parcelle de terre-plein d'une superficie de 20 792 m²
Durée de la convention : 1 an environ à compter du 01/07/2020.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de l'autorisation n° 20-122 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.